

Bilan des actions réalisées en 2024 et programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travailAnnexe(s) : ☒ Néant ☐ Oui → Nombre : ____

Le présent rapport vous sera présenté par le lieutenant-colonel Denis LAPREVOTE-TARNAUD, en charge de la Qualité de Vie en Service et Gestion de l'Information (QVS-GI).

Ce rapport a pour objet de présenter le bilan des actions réalisées en matière de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail pour l'année 2024, puis de présenter le programme pour l'année 2025.

Les principales actions réalisées en matière de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail sont les suivantes :

- tenues de 3 réunions de la FSC ;
- suivi et exploitation des formulaires dématérialisés permettant aux personnels de réaliser une remontée d'information automatique via une liste de diffusion définie. Actuellement 4 formulaires sont en service. En 2024, nous avons comptabilisé les signalements suivants :
 - 3 actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes ;
 - 27 agressions et atteintes envers les secours ;
 - 45 personnels blessés en service ;
 - 44 accidents de la circulation .
- réalisation d'une enquête accident, suite à l'incendie le 18 avril 2024 sur la commune de Rioz ;
- comptes rendus à la FSC des travaux du groupe de travail portant sur la toxicité des fumées et la protection des intervenants, avec une expérimentation de kits de décontamination et la dotation en EPI d'un CIP collectif ;
- création d'un groupe de travail en charge d'étudier le suivi de l'exposition aux fumées d'incendie des agents ;
- réalisation d'un nouveau plan de prévention du risque routier ;
- intégration de monsieur Alexandre FOLKMANN du GSTL en qualité de nouveau assistant de prévention ;
- réalisation et communication des 4 PIAS du SDIS 70 ;
- diffusions commentées des 22 PIAS nationaux reçus de l'IGSC.

S'agissant du programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail 2025, les actions suivantes seront engagées :

- assurer la mise en œuvre du plan de prévention du risque routier ;
- réaliser la mise à jour du document unique d'évaluation des risques (DUE) ;
- poursuivre la réalisation et diffusion des PIAS et fiches d'informations de sécurité (départementale et nationale) ;
- poursuivre le groupe de travail « toxicité des fumées et de protection des intervenants » ;
- réaliser de nouvelles procédures et fiches dématérialisées pour le registre de sécurité et le registre des dangers graves et imminents ;
- réaliser une procédure définissant l'usage des tests de dépistage alcoolémique et de stupéfiants ;

- réaliser le suivi des nouvelles fiches de signalement dématérialisées (personnels blessés en service, agressions et atteintes envers les secours, accidents de la circulation et actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes) ;
- initier le suivi d'exposition des sapeurs-pompiers (pilotage de la sous-direction-santé, médecin-chef Florent Noël) ;
- Mise en œuvre des nouvelles dispositions réglementaires relatives à l'aptitude des sapeurs-pompiers (pilotage de la sous-direction-santé, médecin-chef Florent Noël).